



Les ~~GREM~~ Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 24

" Réfléchir à changer "

Janvier – Mars 2008

GIGA
German Institute of Global and Area Studies
Institut für Afrika-Kunde

Perceptions populaires des partis politiques au Mali

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	2
Introduction	4
1. Démocratie et partis politiques	10
1.1. Parti unique versus multipartisme	10
1.2. Démocratie et multipartisme	12
1.3. Attentes vis-à-vis des partis politiques	16
2. Compétition des partis politiques	22
2.1. Perceptions des programmes des partis	22
2.2. Coopération et transhumance politique	29
2.3. Elections et partis politiques.....	31
3. Soutien et adhésion aux partis politiques.....	39
3.1. Satisfaction avec la démocratie	39
3.2. Satisfaction avec les partis politiques.....	44
3.3. Participation aux partis politiques	48
4. De la légitimité des partis politiques.....	55
4.1. Construction d'un indice de légitimité	55
4.2. Déterminants de l'indice de légitimité	58
4.3. Renforcement de la légitimité des partis politiques.....	60
Conclusions	63
Références bibliographiques	65

Sigles et abréviations

ADEMA	Alliance pour la démocratie au Mali
ATT	Amadou Toumani Touré
BAC	Baccalauréat
BDIA	Bloc pour la démocratie et l'intégration africaine
BT	Brevet de technicien
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDS	Convention sociale démocrate
CEP	Certificat d'études primaires
CNID	Congrès national d'initiative démocratique
COMATEX	Compagnie malienne des textiles
COPPO	Collectif des partis politiques de l'opposition
DEF	Diplôme d'études fondamentales
e.g.	Exempli gratia (par exemple)
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
GIGA	German Institute of Global and Area Studies
GREAT	Groupe de recherche en économie appliqué et théorique
i.e.	id est (c'est-à-dire)
MPR	Mouvement patriotique pour le renouveau
ODR	Opération de développement rural
ONG	Organisation non gouvernementale
PARENA	Parti pour la renaissance nationale
PDP	Parti pour la démocratie et le progrès
RPM	Rassemblement pour le Mali
SADI	Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance
SE	Section d'énumération
SPSS	Statistical package for the social sciences
UDD	Union pour la démocratie et le développement
URD	Union pour la république et la démocratie
US-RDA	Union soudanaise – Rassemblement démocratique africain

Résumé

Les perceptions populaires traquées à travers la présente enquête d'opinion montrent la préférence des maliens pour un système à plusieurs partis politiques avec différents programmes. En clair, les maliens accréditent la thèse selon laquelle, le multipartisme est la réponse apportée par la démocratie à la contradiction des opinions et donc des intérêts dans la société moderne. Dans le même temps, ils maliens jugent excessif le nombre actuel de partis politiques.

Les partis politiques sont en outre jugés comme étant très peu au service de la population et de surcroît jouant un rôle peu important dans la politique du pays. Pourtant, les maliens attendent de leurs dirigeants juste qu'ils respectent la volonté populaire sans leur exiger des qualités particulières telles que le très haut niveau d'éducation, le charisme, l'appartenance ethnique, etc., qualités jadis prisées chez les anciens empereurs et autres rois du Mali.

En matière d'élection, les citoyens déclarent se prononcer en fonction de la politique et des programmes des partis même si leur vote peut être dans certains cas influencé par les leaders traditionnels. Il est aussi heureux de constater que les intentions de vote ne sont pas motivées par l'appartenance ethnique des candidats.

Sur l'épineuse question du financement des partis politiques, les maliens restent partagés entre le financement sur ressources propres et le financement mixte. Le financement sur ressources propres est privilégié à Gao, Tombouctou et Bamako, ainsi que chez les jeunes de moins de 40 ans et les urbains. Le financement mixte a l'adhésion des citoyens de Sikasso, Ségou ainsi que des ruraux. Quant au système de financement public sur impôts, environ trois maliens sur quatre y sont défavorables.

Pour mesurer la légitimité des partis politiques aux yeux des citoyens, le rapport établit un indice à partir d'une dizaine de caractéristiques des relations entre lesdits partis et les populations. Ensuite, il recherche les déterminants de l'indice ainsi construit en vue de proposer des éléments de stratégie de renforcement de la légitimité des partis. Ces déterminants sont soit des facteurs d'attitudes, soit des facteurs sociodémographiques ou d'autres facteurs.

Les résultats de l'estimation montrent que l'indice de légitimité des partis politiques dépend, entre autres, de:

- ⌘ la prise en compte des attentes des populations dans les programmes des partis
- ⌘ la vitalité des organisations de la société, lesquelles organisations induisent une plus grande citoyenneté chez les individus
- ⌘ la capacité des pouvoirs issus de la compétition des partis à améliorer les conditions de vie des ménages
- ⌘ le niveau d'éducation
- ⌘ le fait de résider ailleurs qu'à Bamako, Bamako induisant une appréciation négative des partis
- ⌘ la promotion du capital i.e. de l'investissement productif en vue du développement économique et social du pays.

Introduction

La présente étude a été menée au Mali dans le cadre du projet de recherche "Partis et systèmes de partis en Afrique francophone"¹ en partenariat avec GIGA de l'Institut d'études africaines de l'Université de Hambourg. Elle a consisté à administrer un questionnaire à un échantillon représentatif de 1'026 personnes des deux sexes dans toutes les régions du Mali à l'exception de Kidal.

Le questionnaire a porté essentiellement sur les perceptions des citoyens sur les partis politiques, perceptions mises en contexte avec le fonctionnement de la démocratie, les conditions de vie des ménages, l'engagement civique et les caractéristiques sociodémographiques des répondants. L'enquête proprement dite s'est déroulée du 28 octobre au 10 novembre 2006, l'objectif fondamental restant l'approfondissement des connaissances sur l'opinion des citoyens sur les partis politiques.

L'échantillon aléatoire de l'enquête est de type stratifié à quatre degrés (SE, point de départ, ménage, répondant) avec pour unité primaire de sondage la SE (section d'énumération), telle que définie au recensement général de la population et de l'habitat de 1998. Chaque région administrative est constituée de deux strates (urbaine et rurale), à l'exception de Bamako qui ne fait qu'une strate (urbaine). Le pays est ainsi subdivisé en 15 strates étant donné que la région de Kidal n'a pu être couverte par cette enquête.

L'échantillon, tiré indépendamment dans chaque strate, est d'abord réparti entre les strates avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population dénombrée dans chacune pendant l'opération de recensement 1998. A l'intérieur de la strate, l'échantillon a ensuite été réparti en SE à raison de 9 personnes par SE, soit au total 114 sections dont 30 urbaines et 84 rurales. Les interviews, de type direct, se sont déroulées alternativement avec des hommes et des femmes, tirés au hasard dans des ménages tout aussi sélectionnés au hasard. Les caractéristiques générales de l'échantillon sont décrites dans le tableau 1.

Les données collectées au cours de l'enquête sont ici analysées dans les quatre sections qui constituent l'ossature du présent rapport. La première section traite du lien entre la démocratie et les partis politiques en terme de choix multipartiste et des attentes des citoyens vis-à-vis des partis. La

¹ Projet exécuté dans 4 pays ouest africains francophones: Bénin, Burkina, Mali, Niger

seconde section scrute la compétition entre les partis au regard de leurs programmes, de leur fonctionnement et des élections, surtout législatives et présidentielles. La troisième section mesure le soutien, l'adhésion et la participation des populations aux partis politiques. La quatrième et dernière section explore les stratégies de renforcement de la légitimité des partis politiques, à l'aide de l'estimation des déterminants d'un indice de légitimité construit à cet effet.

Au-delà des conclusions générales ici formulées, il faut garder à l'esprit qu'elles s'appuient sur le traitement de déclarations faites par des citoyens, déclarations pouvant ne pas exactement refléter l'opinion desdits citoyens. En effet, dans un sondage, les données sont très souvent entachées (Gabriel Lippmann [2000]) d'erreurs de mesure pouvant provenir de:

- ⌘ la volonté délibérée du répondant de taire un avis supposé contraire aux soit disantes valeurs dominantes
- ⌘ la possibilité non nulle que les réponses puissent être influencées par l'enquêteur
- ⌘ les problèmes de mémoire, surtout lorsque les faits sont assez éloignés dans le temps.

Tableau 1. Caractéristiques générales de l'échantillon (en %)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
Echantillon (individus)	144	162	189	180	153	54	36	108	1 026
Urbain/rural	19/81	13/87	20/80	20/80	12/88	17/83	25/75	100/0	26/74
Homme/femme	50/50	50/50	50/50	50/50	47/53	50/50	50/50	49/51	49/51
Age moyen (en années)	44	44	41	44	43	41	38	36	42
Age médian (en années)	42	40	38	43	42	38	36	33	40
Groupe d'âge									
✓ 18 – 30 ans	23	25	31	22	23	26	39	43	27
✓ 31 – 43 ans	23	26	25	25	23	33	25	22	25
✓ 41 – 50 ans	21	20	21	20	28	13	17	21	21
✓ 51 – 60 ans	14	11	10	18	13	19	14	9	13
✓ plus de 60 ans	19	18	13	15	13	9	5	5	14
Religion									
✓ Islam	99	90	85	93	89	100	100	99	93
✓ Christianisme		1	2	2	8			1	2
✓ Animisme		7	12	5					4
✓ Sans religion	1	2	1		3				1

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
Education									
✓ Pas scolarisé	87	83	88	82	86	82	89	43	81
✓ CEP	6	10	4	11	9	9	5	19	9
✓ DEF/CAP	4	4	4	4	4	9		18	5
✓ BAC/BT	2	1	2	2	1		3	13	3
✓ Supérieur	1	2	2	1			3	7	2
Occupation									
✓ Indépendant	84	84	87	90	94	83	78	55	84
✓ Employé	7	6	6	3	5	9	5	19	7
✓ Retraité	7	6	2	2		4	11	3	3
✓ En formation	1	4	4	3	1	2	6	17	4
✓ Au chômage	1		1	2		2		6	2
Groupe ethnique									
✓ Bambara	8	44	13	47	12			25	23
✓ Soninké	41	19	1	8	2			17	13
✓ Peulh	7	13	24	9	6	4	3	18	12
✓ Dogon			1	2	67			5	11
✓ Senoufo/Minyanka/Gana		1	40	12				4	10
✓ Sonrhaï		2		3	3	59	91	10	9
✓ Malinké	34	4	10	3	1			11	9

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
✓ Bobo		1	6	7				3	3
✓ Maure	6	10	4	1					3
✓ Tamasheq						33	5	1	2
✓ Autres	4	6	1	8	9	4	1	6	5
Langue nationale parlée à la maison									
✓ Bambara	21	67	57	82	17		3	70	48
✓ Soninké	39	18			3			10	10
✓ Dogon			1		62			3	10
✓ Sonrhaï		1		1	3	57	94	5	7
✓ Senoufo/Minyanka/Gana			26	4					6
✓ Malinké	28	1	4		1			5	6
✓ Peulh	2	6	1	1	6	6		6	3
✓ Tamasheq						35			2
✓ Bobo			5	5					2
✓ Bozo			1	6	7				2
✓ Maure	6	5							1
✓ Autres	4	2	5	1	1	2	3	1	3

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
Conditions de vie sous la démocratie									
✓ Améliorées	50	38	66	67	84	69	64	39	60
✓ Inchangées	11	29	11	15	13	11	11	13	15
✓ Détériorées	39	33	23	18	3	20	25	48	25
Participation civique	82	87	88	99	95	65	64	66	86
Proche d'un parti politique	54	43	44	69	74	80	81	43	57
Membre d'un parti politique	38	31	34	68	52	74	75	31	46

1. Démocratie et partis politiques

Dans le fonctionnement et l'animation de la démocratie, il est reconnu aux partis politiques un rôle de premier plan. L'existence de plusieurs partis politiques est jugée utile à la vitalité de la démocratie, ces partis traduisant les intérêts divergents des différents groupes sociaux de la société. Sur ces questions, les perceptions populaires, traquées à travers la présente enquête d'opinion, permettent d'asseoir une meilleure compréhension du lien entre la démocratie et le multipartisme et une meilleure connaissance des attentes vis-à-vis des partis politiques en matière de politiques économiques et sociales.

1.1. Parti unique versus multipartisme

Interrogés sur leur préférence entre le régime de parti unique et celui du multipartisme, les Maliens ont manifesté à 74% leur préférence pour un système à plusieurs partis politiques avec différents programmes. Cette préférence augmente avec l'âge jusqu'à la cinquantaine pour ensuite baisser légèrement. Par région, la préférence pour le multipartisme est la plus nette à Mopti (88%) et à Sikasso (85%) à l'opposé des deux régions du Nord plus favorables au parti unique, certainement en raison du monolithisme social (Tableau 1.1.1).

Tableau 1.1.1. Que préféreriez-vous entre un seul et plusieurs partis politiques (en %)

	Un seul parti politique avec son programme	Plusieurs partis politiques avec différents programmes
Kayes	23	77
Koulikoro	25	75
Sikasso	15	85
Ségou	39	61
Mopti	12	88
Tombouctou	54	46
Gao	57	43
Bamako	28	72
18 - 30 ans	37	63
31 - 40 ans	25	75
41 - 50 ans	17	83
51 - 60 ans	22	78
plus de 60 ans	24	76
Mali	26	74

En même temps qu'ils sont favorables au multipartisme, les maliens admettent dans leur écrasante majorité (85%) qu'il y a trop de partis politiques au Mali. Cette appréciation négative de l'émiettement de l'espace politique est encore plus forte à Bamako (94%) et à Kayes (93%). Elle est quelque peu atténuée seulement à Sikasso (68%). Cette opinion générale n'est altérée ni par l'âge, ni par le niveau d'éducation ou encore le sexe et autres, d'où leur non mention dans le tableau 1.1.2.

Tableau 1.1.2. Pensez-vous qu'il y a trop ou pas assez de partis politiques au Mali (en %)

	Trop de partis politiques	Pas assez de partis politiques
Kayes	93	7
Koulikoro	83	17
Sikasso	68	32
Ségou	91	9
Mopti	90	10
Tombouctou	77	23
Gao	85	15
Bamako	94	6
Mali	85	15

Si l'unanimité est faite qu'il y a trop de partis politiques au Mali, les maliens restent partagés quant à leur appréciation de la vie dans un environnement où s'expriment plusieurs points de vue politiques. Aussi sont-ils 55% à estimer qu'il est facile de vivre dans un voisinage avec des points de vue politiques différents, contre 45% qui pensent que cela est plutôt difficile (Tableau 1.1.3). Les régions de Ségou et de Kayes expriment majoritairement plus de difficulté que de facilité à vivre dans un environnement avec différents points de vue. Dans ces zones, le clivage politique serait plus passionné que partout ailleurs, à l'inverse de la région de Mopti où l'on vit facilement dans un voisinage avec différents points de vue politiques. Les analphabètes et les citoyens avec un niveau d'éducation supérieur sont beaucoup plus réservés sur la question que les autres.

Tableau 1.1.3. Comment vivez-vous dans un environnement avec différents points de vue politiques (en %)

	Difficilement	Facilement
Kayes	56	44
Koulikoro	46	54
Sikasso	44	56
Ségou	63	37
Mopti	19	81
Tombouctou	35	65
Gao	36	64
Bamako	39	61
Pas scolarisé	47	53
CEP	39	61
DEF/CAP	27	73
BAC/BT	37	63
Supérieur	44	56
Mali	45	55

1.2. Démocratie et multipartisme

Au-delà du multipartisme, les maliens restent fortement attachés à la démocratie. Ils sont 63% à préférer un gouvernement démocratique à toute autre forme de gouvernement (Tableau 1.2.1.). Cette préférence est encore plus forte dans les régions du Nord (Tombouctou, Mopti et Gao). Au regard de leur appréciation négative du nombre trop élevé de partis politiques au Mali et de leur préférence pour la démocratie, les citoyens de ces régions optent ainsi pour une démocratie avec peu de partis politiques; à l'extrême, la démocratie ne serait pas antinomique avec le parti unique. A Kayes par contre, ils ne sont que 42% à manifester cette préférence, et à Bamako, seulement 50%. La légère préférence de la démocratie en milieu rural comparativement au milieu urbain traduit un certain ras-le-bol des citoyens par rapport à l'incantation de la démocratie depuis mars 1991 au Mali. L'indifférence au type de gouvernement, démocratique ou non, reste élevée à Koulikoro (31%) et à Kayes (26%).

Tableau 1.2.1 *Quel type de Gouvernement préférez-vous (en %)*

	Gouvernement démocratique	Gouvernement peu démocratique acceptable	Peu importe type de Gouvernement	Ne sais pas
Kayes	42	28	26	4
Koulikoro	56	9	31	4
Sikasso	68	23	7	2
Ségou	62	10	18	10
Mopti	84	12	3	1
Tombouctou	87	7	2	4
Gao	75	11	11	3
Bamako	50	30	9	11
Urbain	56	24	14	6
Rural	65	15	16	4
Homme	68	16	13	3
Femme	58	18	17	7
Mali	63	17	15	5

Le gouvernement doit être responsable devant le parlement (Tableau 1.2.2.), pour 54% des personnes interrogées, pourcentage encore plus important dans les régions de Tombouctou (100%), de Gao (91%) et de Mopti (64%). Dans les régions de Koulikoro et de Ségou, la responsabilité du gouvernement devant le parlement n'est pas une exigence démocratique. Dans ces mêmes régions, l'on n'exige du gouvernement ni l'indépendance des tribunaux (6% et 13%) ni la garantie de la liberté de la presse (3% et 12%). Ces deux éléments d'indépendance de la justice et de liberté de la presse ne sont pas, au plan national, des exigences très fortes des citoyens vis-à-vis du gouvernement, contrairement à l'incantation de l'intelligentsia urbaine qui en a fait deux baromètres de la vitalité de la démocratie dans nos pays. Il s'agit là, de la part des citoyens, beaucoup plus de appréciation de la pratique en cours de l'indépendance des tribunaux et de l'exercice de la liberté de la presse que de la remise en cause d'un quelconque idéal démocratique qui consacre aussi bien la séparation des pouvoirs que la garantie des libertés individuelles dont la liberté d'expression.

Tableau 1.2.2. Que devrait faire le Gouvernement (en %)

	Etre responsable devant le parlement	Respecter l'indépendance des tribunaux	Ne pas contrôler ce que les journaux écrivent
Kayes	64	44	26
Koulikoro	26	6	3
Sikasso	59	48	17
Ségou	35	13	12
Mopti	64	54	42
Tombouctou	100	55	39
Gao	91	59	6
Bamako	53	34	26
Mali	54	35	21

Majoritairement, les maliens assimilent la démocratie à la nécessité de la compétition entre au moins deux partis politiques (Tableau 1.2.3), compétition à ne pas assimiler avec la seule existence de plusieurs partis politiques. Ils ne sont que 15% à croire que la démocratie soit compatible avec l'absence de compétition entre partis, or cette absence de compétition caractérise de plus en plus la vie politique au Mali.

Tableau 1.2.3. La démocratie est-elle possible sans compétition des partis politiques (en %)

	La démocratie suppose la compétition de deux partis au moins	La démocratie est possible sans aucune compétition des partis politiques	Ni l'une, ni l'autre
Kayes	87	11	2
Koulikoro	79	18	3
Sikasso	85	13	2
Ségou	88	8	4
Mopti	93	7	
Tombouctou	71	29	
Gao	83	17	
Bamako	61	38	1
Urbain	75	23	2
Rural	85	13	2
Mali	83	15	2

Le multipartisme est la réponse apportée par la démocratie à la contradiction des opinions et donc des intérêts dans la société moderne. "Si la vitalité de la démocratie s'appréhende à l'aune de la multiplicité des partis, c'est sans doute que ceux-ci semblent être à même de préserver les clivages, les

différences et finalement l'hétérogénéité de la société" (Nicolas Larnaudie [2002]).

Dans la compétition entre partis politiques (Tableau 1.2.4), tous les citoyens en âge de voter doivent pourvoir le faire indépendamment de leur niveau d'éducation (81%). Cette exigence du suffrage universel ouvert à tous est encore plus forte chez les analphabètes et chez ceux dont l'éducation ne dépasse guère le niveau primaire.

Tableau 1.2.4. Le droit de vote devrait-il être lié au niveau d'instruction (en %)

	Droit de vote indépendant du niveau d'instruction	Droit de vote dépendant du niveau d'instruction
Kayes	88	12
Koulikoro	78	22
Sikasso	82	18
Ségou	88	12
Mopti	85	15
Tombouctou	85	15
Gao	75	25
Bamako	55	45
Pas scolarisé	83	17
CEP	86	14
DEF/CAP	56	44
BAC/BT	63	37
Supérieur	63	37
Mali	81	19

Le vote des citoyens irait naturellement aux dirigeants respectueux de la volonté populaire, dans la moitié des cas (Tableau 1.2.5.). Les qualités particulières que pourrait avoir un dirigeant telles que le niveau d'éducation, le charisme, l'appartenance ethnique, etc. ne sont pas reconnues importantes pour mieux gérer les affaires publiques. Ainsi, le pays n'est pas à la recherche d'une main forte, ni d'un militaire expérimenté, ni aucune autre qualité particulière, jadis prisée chez les anciens empereurs et autres rois du Mali.

Tableau 1.2.5. Quelle qualité particulière caractériserait un bon dirigeant (en %)

	Une main forte	Un militaire expérimenté	Charismatique	Respectueux de la volonté populaire	Du même groupe ethnique	Haut niveau d'éducation	Aucune qualité particulière
Kayes	14	3	1	51	7	21	3
Koulikoro	5	5	4	43	5	18	20
Sikasso	11	15	14	33	3	14	10
Ségou	3	11	4	51	2	16	13
Mopti	11	8		62	4	14	1
Tombouctou			6	80	10	4	
Gao	6	6	6	67	3	12	
Bamako	10	10	2	48	1	23	6
Urbain	10	10	3	48	1	21	7
Rural	8	8	6	50	5	15	8
Mali	8	9	5	50	4	16	8

Au-delà du respect de la volonté populaire, la décentralisation apparaît comme nécessaire au renforcement de la démocratie (86%), nécessité encore plus affirmée à Mopti (97%) et à Kayes (93%). Mieux (Tableau 1.2.6.), la décentralisation serait aussi favorable au développement économique (88%), au développement local (88%), à la paix (85%) et à l'unité nationale (84%).

Tableau 1.2.6. En quoi la décentralisation est-elle nécessaire (en %)

	Renforcement de la démocratie	Développement économique	Unité nationale	Paix	Développement local
Kayes	93	96	87	92	96
Koulikoro	87	86	89	90	83
Sikasso	84	78	75	73	81
Ségou	85	94	95	97	94
Mopti	97	97	94	95	96
Tombouctou	78	77	69	71	74
Gao	67	68	56	56	69
Bamako	75	80	70	72	87
Mali	86	88	84	85	88

1.3. Attentes vis-à-vis des partis politiques

Dans leur perception de l'utilité des partis politiques, les maliens ne semblent pas en attendre trop, seulement 34% les jugeant au service de la population

et 46% leur accreditant un rôle important dans la politique du pays (Tableau 1.3.1). Ce peu d'attente des partis politiques est encore plus prononcé à Sikasso (14% au service de la population), Bamako (16%) et Kayes (25%). C'est seulement à Mopti que l'on attend beaucoup des partis politiques (59%). Koulikoro est la seule région où l'on pense que les partis politiques peuvent jouer un rôle politique important (62%).

Tableau 1.3.1. Les partis politiques vous sembleraient-ils (en %)

	Au service de la population	Jouer un rôle important dans la politique du pays
Kayes	25	29
Koulikoro	37	62
Sikasso	14	49
Ségou	45	45
Mopti	59	45
Tombouctou	48	49
Gao	33	38
Bamako	16	46
Mali	34	46

Ce peu d'attente des partis politiques se traduit par cette impression générale que les partis servent plutôt les intérêts des chefs et de leurs proches (82%). Toutefois (Tableau 1.3.2.), 67% des personnes interrogées estiment que les partis peuvent faciliter l'entente entre les groupes ethniques. Ce rôle est encore plus perçu à Mopti (90%) et Tombouctou (73%), mais beaucoup moins à Bamako (37%), la capitale n'étant pas confrontée à des conflits ethniques. Cette différenciation régionale s'observe également en ce qui concerne la recherche de politique de réduction de la pauvreté ou de résolution des problèmes sociaux.

Tableau 1.3.2. Quelle serait l'utilité des partis politiques (en %)

	Faciliter l'entente entre groupes ethniques	Aider à la recherche de politiques en faveur de la réduction de la pauvreté	Servir les chefs et les proches des chefs	Aider à résoudre des problèmes sociaux
Kayes	67	62	79	51
Koulikoro	66	52	77	66
Sikasso	65	55	84	54
Ségou	68	64	86	63
Mopti	90	69	87	68
Tombouctou	73	65	67	74
Gao	57	58	82	69
Bamako	37	21	81	31
Mali	67	56	82	58

En même temps qu'ils sont perçus comme étant plutôt au service de leurs chefs et de leurs proches, les partis politiques au pouvoir sont perçus comme étant des organismes trop puissants (84%). Il est dommage que cette puissance ne soit pas perçue comme étant au service de la population. La puissance des partis au pouvoir est encore plus perceptible (Tableau 1.3.3.) chez les analphabètes (85%), les chômeurs (92%) et les retraités (91%).

Tableau 1.3.3. Les partis politiques au pouvoir vous paraissent-ils trop puissants (en %)

	Trop puissants	Pas assez puissants
Kayes	86	14
Koulikoro	82	18
Sikasso	72	28
Ségou	97	3
Mopti	88	12
Tombouctou	92	8
Gao	91	9
Bamako	67	33
Pas scolarisé	85	15
CEP	84	16
DEF/CAP	76	24
BAC/BT	83	17
Supérieur	47	53
Employé	79	21
Indépendant	84	16
En formation	70	30
Au chômage	92	8
Retraité	91	9
Mali	84	16

Si les partis au pouvoir sont jugés puissants, il n'en est rien comparativement aux autres institutions du pays. Ainsi, la puissance des partis reste comparable à celle des leaders traditionnels, des ONG et des syndicats, loin derrière le Président de la République, les forces armées et l'Assemblée nationale (Tableau 1.3.4.).

La primauté des institutions de l'Etat par rapport aux partis politiques est également consacrée, au Mali, dans la loi 05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques. Cette loi stipule, dans son article 43, que : "Les partis politiques doivent avoir un égal rapport avec l'Etat et contribuer à la réussite de sa mission permanente de service public. Les partis politiques se doivent de dénoncer tout esprit, toutes attitudes et comportements partisans qui tendent à faire de l'Etat l'émanation d'un groupe politique donné".

Tableau 1.3.4. Quelle est l'institution la plus puissante du pays (en %)

	Président de la République	Conseil des ministres	Forces armées	Assemblée nationale	Leaders traditionnels	ONG	Partis politiques	Communautés religieuses	Syndicats	Cour constitutionnelle
Kayes	55	9	8	13	2		3	4		6
Koulikoro	56	6	13	8	2	1	1	6	1	6
Sikasso	69	4	9	8	1	1	1	2		5
Ségou	57	8	6	7	2	3	1	10	2	4
Mopti	67	3	15	8	2	2	2			1
Tombouctou	84	10	2	2		2				
Gao	74	10	7	3		3				3
Bamako	60	8	2	19			3	3		5
Urbain	58	8	7	12		1	2	4	1	6
Rural	64	6	9	9	2	2	1	4		3
Pas scolarisé	66	6	8	8	2	1	1	4	1	3
CEP	59	11	8	10		1	4	2	2	3
DEF/CAP	49	11	11	11		2		2		14
BAC/BT	20	7	20	30		7	7	3		6
Supérieur	41			24					6	29
Mali	63	7	9	9	1	1	1	4	1	4

Un système de partis politiques bâti sur une telle subordination n'attend pas des partis politiques qu'ils entrent en compétition pour assurer le pouvoir au nom de la légitimité électorale, mais plutôt qu'ils représentent la population dans les institutions en exprimant leurs demandes dans le respect des logiques dominantes du régime. Cela est d'autant plus curieux que les partis ont pour vocation la conquête et l'exercice du pouvoir d'Etat. A ce titre, ils ne peuvent être considérés comme un rouage de l'Etat, mais plutôt comme des organisations autonomes véhiculant des visions particulières de l'intérêt général.

Ainsi, mettre les partis au service de l'Etat tendrait à transformer leur mission de défense des intérêts de la population en défense de la politique gouvernementale. Cela a pour conséquence de les confiner dans la confection de listes de candidature aux différentes élections, en contrepartie de nominations à des fonctions officielles. Cela participe d'une logique néopatrimoniale débouchant sur "une typologie singulière des partis dont la mission est non pas d'assurer la participation de la population dans le champ de l'Etat mais plutôt de représenter l'Etat auprès de la population. Dans ces conditions, toute élection ouverte aux partis servirait de faire-valoir démocratique en donnant au scrutin une apparence de compétition. L'électorat n'est pas le corps souverain, c'est seulement un protagoniste du système dont il faudra intégrer les demandes sociales (emplois, logement, santé...) afin de les satisfaire autant que possible" (Lahouari Addi [2005]).

Au Mali, le risque est réel que les partis politiques apparaissent non pas comme une émanation des populations mais plutôt comme celle du pouvoir d'Etat avec en prime la rupture du lien entre le peuple et le pouvoir. Dans ces conditions, l'électorat ne détient qu'une fonction passive, au nom d'un code non écrit consistant à "contenter les membres de chaque parti pour éviter que les mécontentements n'en rompent l'unité, mais sans exaspérer les clientèles opposées au point de susciter chez elles un esprit de revanche" (Nicolas Larnaudie [2002]). Coupés de leurs bases militantes, les leaders des partis politiques concentrent dans leurs mains le pouvoir, surtout celui de soumettre leurs adhérents aux ordres venus d'en haut, le véhicule de la pensée unique et la médiation avec l'extérieur. Dans cette position, ils opèrent ostensiblement le déni démocratique de la représentativité. Du coup au Mali, la pluralité des partis ne peut pas s'accompagner d'une riche pluralité des idées et opinions contradictoires qui feraient vivre la démocratie. Les intérêts des membres des partis entrent inévitablement en contradiction avec ceux de la bureaucratie qui les dirige.

2. Compétition des partis politiques

Les partis politiques se distinguent des syndicats et autres mouvements ou groupes de pression par leur vocation de conquête et d'exercice du pouvoir politique. Entre eux-mêmes, ils se distinguent par leurs programmes et modes d'organisation en vue de la conquête et de l'exercice du pouvoir. Cette distinction est consacrée dans la loi 05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques qui en son article 2 définit les partis politiques comme étant "des organisations de citoyens réunis par une communauté d'idées et de sentiments, prenant la forme d'un projet de société, pour la réalisation duquel ils participent à la vie politique par des voies démocratiques", visant "à mobiliser et éduquer leurs adhérents, à participer à la formation de l'opinion, à concourir à l'expression du suffrage et à encadrer des élus". La différence entre les programmes des partis ne tient souvent qu'à des nuances et mesures techniques près, l'essentiel pouvant être dans le consensus et les déclarations de principe. Aussi la coopération entre partis politiques, voire la transhumance politique, est-elle plus facile. Cependant, les nuances prennent de la valeur lors des échéances électorales.

2.1. Perceptions des programmes des partis

Interrogés sur les éventuelles différences qu'ils décèlent entre les programmes des différents partis politiques, les maliens y voient peu de différence. Ainsi, en matière de démocratie (Tableau 2.1.1.), ils sont 45% à n'y déceler aucune différence entre partis politiques et les 55% qui y voient des différences estiment que celles-ci sont mineures dans 26% des cas. L'homogénéité des programmes des partis en ce qui concerne la démocratie est encore plus perceptible à Tombouctou (70%), Koulikoro (61%) et Bamako (57%). Les différences sont perçues à Sikasso et Ségou, jugées plus petites à Ségou (45%) et plus grandes à Sikasso (41%).

Tableau 2.1.1 *Différences entre les programmes des partis sur la démocratie et les droits humains (en %)*

	Aucune différence	Des différences, mais...		
		Différences	petites	grandes
Kayes	52	48	23	25
Koulikoro	61	39	19	19
Sikasso	30	70	29	41
Ségou	30	70	45	25
Mopti	47	53	31	22
Tombouctou	70	30		30
Gao	35	65	30	35
Bamako	57	43	8	35
Mali	45	55	26	29

Le jugement est encore plus sévère en ce qui concerne le soutien des partis à la démocratie et aux droits de l'homme car 63% des personnes interrogées estiment qu'aucun des partis ne soutient davantage que les autres ces deux fondements de la société moderne (Tableau 2.1.2.). Les femmes paraissent encore plus sévères que les hommes (67% contre 59%) et les analphabètes encore plus critiques que ceux qui ont le niveau BAC ou davantage. Parmi les 37% qui trouvent que certains partis soutiennent plus que d'autres la démocratie et les droits de l'homme, ils sont 14% à citer l'ADEMA, contre seulement 6% au RPM et seulement 1% à l'US-RDA. Le choix de l'ADEMA est plus prononcé à Kayes (21%) et celui du RPM à Bamako (16%). L'appréciation positive de ces deux partis est dans tous le cas majoritairement le fait des scolarisés en particulier de ceux qui ont le niveau supérieur.

Tableau 2.1.2. Quel serait le parti qui soutient le plus la démocratie et les droits de l'homme (en %)

	Aucun	ADEMA	Mouvement citoyen	RPM	URD	CNID	US- RDA	Autres partis
Kayes	71	21	1	4	2			1
Koulikoro	72	12	3	5		2	1	5
Sikasso	37	19	29	8	1	1		5
Ségou	56	12	13	6	1	2	2	8
Mopti	69	16	3	3	5	1		3
Tombouctou	87	3	6	2	2			
Gao	60	11	11	9	6			3
Bamako	75	2	5	16		1		1
Homme	59	17	9	8	2	1	1	3
Femme	67	10	11	5	1	1	1	4
Pas scolarisé	65	14	11	4	1	1	1	3
CEP	56	9	4	12	6	2	1	10
DEF/CAP	65	11	4	17	2	2		9
BAC/BT	48	10	17	17				8
Supérieur	50	17		28			5	
Mali	63	14	10	6	2	1	1	3

En matière de privatisation et de libéralisme, il n'y a pas de différence entre les programmes des partis aux yeux de 41% des personnes interrogées, avec quelques différences régionales telles que 70% à Tombouctou contre seulement 25% à Ségou (Tableau 2.1.3.). Dans 31% des 59% des individus qui y voient des différences, celles-ci sont plutôt jugées minimales, encore plus à Ségou (45%). C'est un peu plus nettement à Bamako que les citoyens décèlent des différences relativement grandes entre les programmes des partis sur le sujet (49% des 61%).

Tableau 2.1.3 Différences entre les programmes des partis sur les privatisations et le libéralisme (en %)

	Aucune différence	Des différences, mais...		
		Différences	petites	grandes
Kayes	58	42	32	10
Koulikoro	42	58	21	37
Sikasso	35	65	36	29
Ségou	25	75	45	30
Mopti	45	55	36	19
Tombouctou	70	30	10	20
Gao	48	52	28	24
Bamako	39	61	12	49
Mali	41	59	31	28

Aux yeux des rares citoyens qui distinguent un parti parmi les autres comme étant celui qui soutient le plus les privatisations et le libéralisme, l'ADEMA vient naturellement en tête (18%) à cause de sa longue pratique d'exercice du pouvoir, période au cours de laquelle le pays a connu de nombreuses privatisations et liquidations des sociétés et entreprises d'Etat (Tableau 2.1.4.).

Tableau 2.1.4. Quel serait le parti qui soutient le plus les privatisations et le libéralisme (en %)

	Aucun	ADEMA	Mouvement citoyen	RPM	URD	CNID	PARENA	Autres
Kayes	75	17	1	4	1		1	1
Koulikoro	65	16	7	2	1	2	4	3
Sikasso	46	34	12	3	1	1		3
Ségou	55	13	10	8		3	2	9
Mopti	64	19	3	2	5		1	6
Tombouctou	89	2	4		4			1
Gao	71	14	9	3				3
Bamako	69	9	8	10		1		3
Urbain	60	16	8	8		2	1	5
Rural	65	18	7	3	2	1	1	3
Homme	59	21	6	5	2	1	1	5
Femme	68	15	8	3	1	1	2	2
Mali	64	18	7	4	2	1	1	3

Toujours en matière de libéralisme, la perception des citoyens en faveur de la fourniture des services sociaux par les entreprises privées (Tableau 2.1.5.) est très défavorable (18% contre 80% qui souhaitent que ces services sociaux soient plutôt fournis par l'Etat). La préférence pour le secteur privé augmente ici avec le niveau d'éducation et reste plus importante à Ségou (avec l'expérience des grandes unités industrielles et agricoles comme la COMATEX, l'Office du Niger), Mopti (avec les ODR) et Bamako (en tant que pôle industriel du pays).

Tableau 2.1.5. Les services sociaux devraient-ils être assurés par

	L'Etat	Des entreprises privées	Ni l'un, ni l'autre
Kayes	84	15	1
Koulikoro	84	15	1
Sikasso	93	6	1
Ségou	72	23	5
Mopti	68	32	
Tombouctou	92	8	
Gao	94	6	
Bamako	69	28	3
Pas scolarisé	82	16	2
CEP	75	24	1
DEF/CAP	76	22	2
BAC/BT	67	33	
Supérieur	58	32	10
Mali	80	18	2

Au-delà de la fourniture des services sociaux, l'Etat reste perçu comme devant être responsable de la protection des frontières (61%), de la sécurité publique (55%), de la création d'emplois, de la construction de logements pour les indigents et des services d'éducation et de santé (49% chacun), etc. (Tableau 2.1.6.).

Tableau 2.1.6. L'Etat devrait-il être responsable de ... (en %)

	Protection des frontières	Construction de logements pour indigents	Extension du crédit agricole	Production et commercialisation de produits agricoles	Vente des biens de consommation	Services éducation et santé	Création d'emplois	Sécurité publique
Kayes	91	64	70	48	38	81	84	85
Koulikoro	23	14	18	22	23	11	11	14
Sikasso	59	51	46	31	20	53	48	51
Ségou	54	46	37	29	19	43	38	45
Mopti	91	65	46	27	27	67	68	79
Tombouctou	84	90	82	52	65	88	90	96
Gao	71	66	66	43	39	60	66	74
Bamako	36	29	15	19	6	22	22	36
Mali	61	49	32	31	26	49	49	55

A l'instar des privatisations et du libéralisme, 41% des personnes interrogées ne voient aucune différence entre les programmes des partis en matière d'éducation et de santé (Tableau 2.1.7). Plus de la moitié de ceux qui y voient une différence estiment celle-ci minime. Seulement à Bamako, 46% estiment grandes les différences entre programmes contre 16% d'avis contraire.

Tableau 2.1.7. Différences entre les programmes des partis sur l'éducation et la santé (en %)

	Aucune différence	Des différences, mais...		
		Différences	petites	grandes
Kayes	50	50	33	17
Koulikoro	59	41	18	23
Sikasso	34	66	32	34
Ségou	23	77	48	29
Mopti	40	60	35	25
Tombouctou	68	32	5	27
Gao	50	50	10	40
Bamako	38	62	16	46
Mali	41	59	31	28

Corrélativement à l'absence de différence entre programmes, aux yeux de 59% des citoyens, aucun parti politique ne se soucie plus que les autres de l'éducation et de la santé (Tableau 2.1.8). La pratique de l'exercice du pouvoir place encore en tête des partis l'ADEMA (16%) suivi du Mouvement citoyen (10%). Le peu de souci des partis politiques en ce qui concerne l'éducation et la santé des populations est plus nettement perçu par les analphabètes (61%) et les habitants des régions de Gao (74%) et de Tombouctou (87%).

Tableau 2.1.8. Quel serait le parti qui se soucie le plus de l'éducation et de la santé (en %)

	Aucun	ADEMA	Mouvement citoyen	RPM	URD	CNID	PARENA	US- RDA	Autres
Kayes	67	22	4	2	3		1		2
Koulikoro	70	12	7	4		1	1	2	3
Sikasso	41	22	19	9	1	1	1	1	5
Ségou	44	17	15	9	2	3	2	2	5
Mopti	57	23	3	4	6	1	1		5
Tombouctou	87	4	4	2	2			2	
Gao	74	11	9	6					
Bamako	67	2	9	18	1	1	2		
Pas scolarisé	61	17	10	5	2	1	1	1	3
CEP	51	11	8	14	2	3	2	1	7
DEF/CAP	48	13	13	15	4	4	2		2
BAC/BT	39	11	14	25			4		7
Supérieur	50	25	6	19					
Mali	59	16	10	7	2	1	1	1	3

2.2. Coopération et transhumance politique

En conséquence de l'absence de différence entre les programmes des partis, ils sont aussi perçus comme coopérant plus entre eux que se disputant l'on ne sait quel leadership. Ainsi (Tableau 2.2.1) pour les deux tiers (67%) des citoyens, les partis sont plutôt en clique qu'ils ne se disputent entre eux. La perception de partis en clique s'observe encore plus à Koulikoro (81%), Ségou (80%) et Kayes (71%), et certainement un peu plus chez les femmes que chez les hommes (71% contre 63%). C'est seulement à Tombouctou que les partis sont jugés se disputer plus que coopérer entre eux (54% contre 46%), Mopti restant partagé entre les deux avis contraires.

Tableau 2.2.1. Les partis politiques se disputent-ils ou sont-ils en clique (en %)

	Les partis coopèrent entre eux	Les partis se disputent trop	Ni l'un, ni l'autre
Kayes	71	29	
Koulikoro	81	17	2
Sikasso	58	40	2
Ségou	80	20	
Mopti	50	50	
Tombouctou	46	54	
Gao	57	40	3
Bamako	67	31	2
Homme	63	36	1
Femme	71	28	1
Mali	67	32	1

L'étroitesse des liens de coopération entre les partis politiques au Mali peut expliquer le vaste mouvement de transhumance politique auquel l'on assiste depuis l'avènement de la démocratie. Cette transhumance ne s'accompagne d'aucune perte de siège électif pour ceux qui quittent leurs formations politiques d'origine pour d'autres. Or (Tableau 2.2.2.), la perception des citoyens est que la transhumance devrait s'accompagner d'une perte de siège de député (79%), avec des taux encore plus élevés à Ségou (88%), Kayes (87%) et Bamako (86%).

Tableau 2.2.2. La transhumance politique devrait-elle entraîner la perte de siège de député (en %)

	Avec perte de siège	Sans perte de siège	Ni l'une, ni l'autre
Kayes	87	11	2
Koulikoro	76	23	1
Sikasso	82	18	
Ségou	88	9	3
Mopti	60	39	1
Tombouctou	75	25	
Gao	68	32	
Bamako	86	13	1
Mali	79	20	1

2.3. Elections et partis politiques

Une des ambitions majeures de tout parti politique demeure la quête de légitimité électorale en vue de la conquête et de l'exercice du pouvoir. Dans ce sens, les forts taux d'abstention aux élections au Mali trahissent l'échec des partis en la matière. A défaut de traquer précisément cette forte abstention à travers l'enquête, la conséquence aura été que depuis 2002, aucun parti n'a la majorité absolue des suffrages aux élections législatives. Par contre, en 1992, 56% des personnes interrogées déclarent avoir voté pour l'ADEMA contre 6% pour le CNID et 4% pour l'US-RDA (Tableau 2.3.1.).

Tableau 2.3.1. Pour quel parti avoir voté aux législatives de 1992

	Abstention	ADEMA	CNID	US-RDA	UDD	PDP	Autres
Kayes	38	49	7	4	1		1
Koulikoro	41	44	8	4	3		
Sikasso	25	58	6	2	2	3	4
Ségou	22	56	8	5	3	1	5
Mopti	17	69	4	3	3	3	1
Tombouctou	16	76		3			5
Gao	9	86	5				
Bamako	46	39	4	6	4		1
Homme	22	61	7	5	2	2	1
Femme	36	51	5	2	2	1	3
Mali	28	56	6	4	2	1	3

Le fort taux d'abstention au Mali trahit également une certaine absence de motivation chez l'électeur qui n'a pas le sentiment que l'acte de voter ait un quelconque impact sur le résultat du choix encore moins sur les actions publiques futures. Du coup, il est difficile aux partis politiques de faire prendre conscience aux citoyens qu'ils ont un quelconque rôle politique à jouer. De même, les maigres ressources des citoyens peuvent être mieux utilisées qu'à des fins électorales.

Le boycott des législatives de 1997 par un certain nombre de partis politiques regroupés au sein du Collectif des partis politiques de l'opposition (COPPO) va reconforter la suprématie de l'ADEMA. Aussi, 58% des personnes interrogées déclarent avoir voté pour ce parti contre seulement 3% au PARENA, seconde force politique de l'époque (Tableau 2.3.2).

Tableau 2.3.2. Pour quel parti avoir voté aux législatives de 1997

	Abstention	ADEMA	PARENA	UDD	CDS	Autres
Kayes	34	50	6			10
Koulikoro	34	51	4			11
Sikasso	23	58	5	1	4	9
Ségou	25	53	1			21
Mopti	13	76	1	1		9
Tombouctou	11	82		2		5
Gao	14	74	4	4		4
Bamako	47	36	2	2		13
Homme	21	60	3	1	1	14
Femme	32	55	3	1	1	8
Mali	26	58	3	1	1	11

Les législatives de 2002 verront l'émiettement des suffrages entre les partis politiques et les indépendants. L'ADEMA demeure en tête avec 37% des réponses à l'enquête, suivie du RPM (12%) et des indépendants (12%), ensuite du PARENA (4%) et du CNID (3%). Les électeurs de l'ADEMA auront surtout été les ruraux (43%), les analphabètes (40%) et particulièrement dans les régions de Tombouctou (55%) et de Mopti (53%). Proportionnellement, les électeurs du RPM sont plus urbains que ruraux et plus scolarisés qu'analphabètes (Tableau 2.3.3). Quant aux indépendants, leur électorat se situe majoritairement en milieu urbain et dans les régions de Tombouctou, Gao et Bamako. Ainsi, les indépendants disputent le milieu urbain et la région de Gao au RPM, et la région de Tombouctou à l'ADEMA.

Tableau 2.3.3. Pour quel parti avoir voté aux législatives de 2002

	Abstention	ADEMA	RPM	Indépendant	PARENA	CNID	SADI	UDD	US-RDA	CDS	MPR	Autres
Kayes	33	40	5	5	10	3	3					1
Koulikoro	32	32	6	11	2	8	1	1	1	1	1	4
Sikasso	17	40	12	11	5	4	1	1	1	7	1	
Ségou	19	38	15	12	1	3	2	2	2		2	3
Mopti	9	53	17	7		2	6	3	1		1	1
Tombouctou	8	55	4	24			8					1
Gao	12	21	38	26				3				1
Bamako	40	10	10	23	6	1		2	1		3	4
Urbain	32	21	14	18	4	2	2	2	0	1	2	2
Rural	19	43	11	10	3	4	3	1	1	2	1	4
Pas scolarisé	22	40	10	12	4	3	2	1	1	2	1	2
CEP	27	24	16	8	2	6	5	2			6	4
DEF/CAP	22	26	22	13	4	4		4			2	3
BAC/BT	20	20	16	20		4	4				4	12
Supérieur	21	26	21	16	5	5					5	1
Mali	22	37	12	12	4	3	2	1	1	1	1	3

Interrogés sur leurs intentions de vote si des élections législatives étaient organisées aujourd'hui, 31% des maliens voteraient ADEMA contre 13% au RPM, 4% à l'URD et 4% au CNID (Tableau 2.3.4.). L'électorat de l'ADEMA serait majoritairement rural et de faible niveau de scolarisation, à l'opposé du RPM qui ferait élire ses candidats en milieu urbain et auprès de personnes de niveau d'éducation plus élevé. Par région, l'ADEMA dispute Kayes au PARENA et à l'URD, Tombouctou et Mopti à l'URD. Le RPM semble ne disputer Bamako avec aucun autre parti. L'abstention reste plus élevée dans les régions de Koulikoro et de Bamako, essentiellement du fait des urbains et des intellectuels.

Tableau 2.3.4. Pour quel parti voteriez-vous aujourd'hui si élections législatives

	Abstention	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	Autre
Kayes	20	43	7	8	4	7	11
Koulikoro	39	27	8	2	7	2	15
Sikasso	11	33	13	2	4	5	32
Ségou	19	26	15	3	5	4	28
Mopti	15	39	12	9	1	1	23
Tombouctou	19	41	6	11			23
Gao	11	17	25	3			44
Bamako	38	10	28	1	1	4	18
Urbain	25	18	24	1	2	4	26
Rural	21	35	9	6	4	3	22
Pas scolarisé	22	33	10	4	3	3	25
CEP	18	24	22	3	7	2	24
DEF/CAP	20	22	25	5	4	7	17
BAC/BT	27	13	30	7	3		20
Supérieur	26	11	37		5	5	16
Mali	20	31	13	4	4	3	11

Les intentions de vote à des présidentielles qui seraient organisées aujourd'hui mettraient ATT (44%) en tête, suivi du candidat de l'ADEMA et de celui du RPM (11% chacun). Le taux d'abstention serait faible sans qu'aucune majorité ne se dégage pour un quelconque candidat (Tableau 2.3.5.). L'électorat de ATT et du candidat de l'ADEMA reste majoritairement rural et peu scolarisé avec une prépondérance des professions indépendantes i.e. des citoyens exerçant à leur propre compte (agriculteurs, artisans et professions libérales). C'est tout l'inverse qui caractérise l'électorat du RPM dominé par les urbains, les intellectuels et les employés (tous ceux qui travaillent au compte d'autrui) et les citoyens en formation (élèves et

étudiants). Les intentions de vote à Sikasso, à Mopti et à Gao restent très favorables à ATT (75%, 64% respectivement 56%). Les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou sont favorables au candidat de l'ADEMA tandis que Bamako et Gao le sont à celui du RPM.

Tableau 2.3.5. Pour quel candidat voteriez-vous aujourd'hui si élections présidentielles (en %)

	Abstention	ATT	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	Ne sait pas	Autres
Kayes	10	28	19	8	8	3	3	17	4
Koulikoro	11	22	15	9	2	5	1	33	2
Sikasso	1	75	6	10	1	1	1	3	2
Ségou	7	45	15	11	1	3	1	13	4
Mopti	2	64	10	7	2			12	3
Tombouctou		44	7	4	15			30	
Gao		56		22	3			17	2
Bamako	27	14	6	24	4	2	4	16	3
Urbain	14	35	5	21	3	2	2	14	6
Rural	6	48	14	7	3	2	1	17	2
Pas scolarisé	7	47	12	8	3	2	1	17	1
CEP	12	33	9	18	4	2	1	11	10
DEF/CAP	5	40	5	22	4	2	2	13	6
BAC/BT	17	17	7	27	10	3	3	10	6
Supérieur	26	26	5	32				5	6
Employé	8	30	11	23	3	1	3	12	9
Indépendant	7	47	12	9	3	2	1	16	3
En formation	13	29	11	22	4		4	13	4
Au chômage	33	33	7	7			7	7	6
Retraité	14	31	3	9	3	9		23	8
Mali	8	44	11	11	3	2	1	16	4

Il est heureux de constater que les intentions de vote ne sont pas motivées par l'appartenance ethnique des candidats. Ainsi, 75% des électeurs voteraient un candidat sans considération de groupe ethnique (Tableau 2.3.6.).

Tableau 2.3.6. Voteriez-vous en fonction de l'appartenance ethnique du candidat (en %)

	Candidat de mon groupe ethnique	Candidat indépendamment de mon groupe ethnique	Ni l'un, ni l'autre
Kayes	21	68	11
Koulikoro	26	70	4
Sikasso	23	59	18
Ségou	9	83	8
Mopti	18	81	1
Tombouctou	19	81	
Gao	17	83	
Bamako	4	90	6
18 - 30 ans	23	70	7
31 - 40 ans	14	76	10
41 - 50 ans	19	78	3
51 - 60 ans	17	75	8
plus de 60 ans	14	74	12
Pas scolarisé	20	72	8
CEP	14	81	5
DEF/CAP	2	89	9
BAC/BT	3	93	4
Supérieur	11	78	11
Employé	7	83	10
Indépendant	19	73	8
En formation	4	89	7
Au chômage	7	93	
Retraité	20	71	9
Mali	17	75	8

Par contre, l'appréciation de la politique et du programme du parti est déterminante pour le choix de l'électeur. Ces deux éléments motivant le choix de l'électorat sont encore plus prononcées à Ségou, Mopti et Bamako (Tableau 2.3.7). Dans la région de Koulikoro, l'achat de conscience reste très vraisemblable (73% des électeurs accepteraient des cadeaux ou escompteraient des avantages si le parti pour lequel ils ont voté venait à gagner). A Tombouctou et Gao, les leaders traditionnels peuvent encore fortement influencer le vote des électeurs dans leurs circonscriptions respectives. Les caractéristiques régionales ici dégagées sont indépendantes du niveau d'éducation, de l'âge ou de la profession.

Tableau 2.3.7. Les raisons suivantes d'élection d'un parti vous paraissent-elles importantes (en %)

	Etre content avec la politique du parti	Programme du parti	Escompter des avantages si le parti gagne	Recevoir cadeaux / argent	Suivre le vote des amis/famille	Suivre l'indication d'un leader traditionnel	Même groupe ethnique qu'un des leaders	Affiliation ethnique	Avoir peur du parti dominant
Kayes	61	59	24	29	18	21	31	28	4
Koulikoro	68	62	73	73	65	59	48	45	36
Sikasso	76	70	46	22	35	19	25	24	1
Ségou	90	88	61	43	40	44	42	40	16
Mopti	89	86	44	50	44	35	26	21	14
Tombouctou	48	35	47	65	57	83	43	29	26
Gao	55	63	39	54	53	60	33	21	15
Bamako	87	71	44	37	28	24	14	8	21
Mali	76	71	49	44	40	37	33	29	15

En tout état de cause, le comportement électoral des citoyens peut tirer son origine de l'observation des relations sociales entre élus et électeurs telles que déjà vécues hier et surtout aujourd'hui, voire de relations non encore observées mais déjà idéalisées dans la conscience sociale des électeurs. La faible participation aux élections au Mali traduit ainsi le rejet de "la démocratie par le haut" (celle conforme aux concessions faites aux populations par les 'nouvelles classes dirigeantes'). Cette démocratie par le haut s'oppose à "la démocratie par le bas" i.e. telle que voulue par les populations elles-mêmes à tort ou à raison et rejetée par les classes dirigeantes sans pédagogie ni effort de convaincre de l'impossibilité, de l'absurdité ou de l'inefficacité en terme de coût-bénéfice. Dans cette optique, les populations ont le sentiment de ne jouer aucun rôle central (ni celui de désigner les candidats, de les contrôler une fois élus ou de les remplacer, ni celui de fixer les conditions d'éligibilité) si ce n'est que le simple geste de mettre le bulletin dans l'urne. "Parler de démocratie deviendra de plus en plus absurde si nous nous obstinons à l'identifier à des institutions qui ont pour noms partis, Parlement, gouvernements, sans procéder à un examen de l'usage que ces derniers font du vote leur ayant permis d'accéder au pouvoir" (José Saramago [2004]).

3. Soutien et adhésion aux partis politiques

Le soutien et l'adhésion des citoyens aux partis politiques dépendent de leur adhésion aux principes démocratiques, de leur satisfaction, individuelle et de groupe, avec le fonctionnement de la démocratie et de leur appréciation des politiques et programmes de ces partis.

3.1. Satisfaction avec la démocratie

Dans leur écrasante majorité (93%), les maliens pensent que leur pays est une démocratie, avec des problèmes majeurs (36%) ou mineurs (23%) ou une pleine démocratie (34%). Plus de la moitié des urbains (53%) pensent que le Mali n'est pas une démocratie (15%) sinon une démocratie avec des problèmes majeurs (38%), cela à l'opposé des ruraux qui sont à 40% de cet avis (Tableau 3.1.1.). Les hommes paraissent plus satisfaits avec le niveau de démocratie atteint au Mali (60% pensent que le Mali est une pleine démocratie (32%) ou une démocratie avec des problèmes mineurs (28%)) que les femmes (53%, respectivement 35% et 18%).

Tableau 3.1.1. Quel est le niveau de démocratie atteint au Mali (en %)

	Pas une démocratie	Démocratie avec des problèmes majeurs	Démocratie avec des problèmes mineurs	Une pleine démocratie
Kayes	5	36	30	29
Koulikoro	9	40	18	33
Sikasso	3	42	23	32
Ségou	8	57	19	16
Mopti	3	17	32	48
Tombouctou	7	17	33	43
Gao	12	13	31	44
Bamako	22	30	6	42
Urbain	15	38	14	33
Rural	5	35	26	34
Homme	8	32	28	32
Femme	7	40	18	35
Mali	7	36	23	34

La satisfaction avec la démocratie va de pair avec l'appréciation positive que les conditions de vie des ménages se sont améliorées depuis l'introduction de

la démocratie au Mali. En effet, 60% des personnes interrogées estiment que leurs conditions de vie se sont améliorées (Tableau 3.1.2.). De ce point de vue, la démocratie aura plus profité aux ruraux (64% qu'aux urbains (48%). Les plus insatisfaits sont dans les régions de Koulikoro (62% estimant que les conditions de vie de leurs ménages ne se sont pas améliorées), Bamako (61%) ainsi que les retraités (69%).

Tableau 3.1.2. Depuis l'introduction de la démocratie, les conditions de vie des ménages se sont ... (en %)

	améliorées	inchangées	détériorées
Kayes	50	11	39
Koulikoro	38	29	33
Sikasso	66	11	23
Ségou	67	15	18
Mopti	84	13	3
Tombouctou	69	11	20
Gao	64	11	25
Bamako	39	13	48
Urbain	48	16	36
Rural	64	14	22
Employé	58	13	29
Indépendant	61	15	24
En formation	51	18	31
Au chômage	50	7	43
Retraité	31	32	37
Mali	60	15	25

L'amélioration des conditions de vies ne se traduit pas par une satisfaction avec lesdites conditions de vie. Aussi, seulement 46% des citoyens se déclarent satisfaits de leur niveau de vie, autant avec la situation économique d'ensemble du pays (Tableau 3.1.3.). Ils sont par contre 49% de satisfaits comparativement aux cinq dernières années. Majoritairement (53%), les maliens sont satisfaits de la performance du gouvernement, à l'exception notable de Bamako et des régions de Sikasso et de Koulikoro.

Tableau 3.1.3. Etes-vous satisfait avec ... (en %)

	Propres conditions de vie	Situation économique du pays	Conditions de vie comparées il y a 5 ans	Performance du Gouvernement
Kayes	49	45	51	52
Koulikoro	29	34	37	46
Sikasso	37	42	40	44
Ségou	60	54	65	74
Mopti	58	68	57	59
Tombouctou	57	48	61	74
Gao	42	33	53	50
Bamako	37	33	37	38
Mali	46	46	49	53

La satisfaction avec la performance du gouvernement est aussi sous-tendue par la perception que 72% des répondants n'estiment pas leurs identités de groupe plus injustement traitées que les autres par le gouvernement (Tableau 3.1.4). Cette perception d'équité reste faible à Bamako (46%), diminue avec le niveau d'éducation et reste plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces différences d'appréciation peuvent être liées aux différences de groupes auxquels les maliens se sentent appartenir.

Tableau 3.1.4. Le Gouvernement traite-t-il injustement votre groupe (en %)

	Injustement	De temps en temps injustement	Jamais injustement
Kayes	21	5	74
Koulikoro	16	15	69
Sikasso	17	7	76
Ségou	17	19	64
Mopti	6	11	83
Tombouctou		4	96
Gao	6	3	91
Bamako	31	23	46
Urbain	19	17	64
Rural	15	10	75
Homme	19	11	70
Femme	13	13	74
Pas scolarisé	14	11	75
CEP	21	17	62
DEF/CAP	17	17	66
BAC/BT	31	14	55
Supérieur	26	21	53
Mali	16	12	72

Dans leur identification, les maliens sont partagés entre la communauté religieuse (40%) et le groupe ethnique (35%) et cela quel que soit le sexe (Tableau 3.1.5.). La conscience d'appartenance ethnique est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, en particulier dans la région de Mopti. L'appartenance religieuse est très prononcée à Tombouctou et Gao. La conscience d'appartenance à une même classe économique reste faible (14%) même si elle apparaît plus légèrement élevée à Ségou (26%) et Sikasso (24%).

Tableau 3.1.5. En dehors d'être malien, êtes-vous plus attaché à ... (en %)

	Groupe ethnique	Communauté religieuse	Sexe	Classe économique	Autre
Kayes	37	53	6	3	1
Koulikoro	43	38	6	13	
Sikasso	31	20	14	24	11
Ségou	24	44	6	26	
Mopti	58	34	1	4	3
Tombouctou	7	89	2	2	
Gao	22	72		6	
Bamako	33	24	24	18	1
Urbain	28	41	16	13	2
Rural	37	40	5	15	3
Homme	35	40	3	18	4
Femme	35	40	13	10	2
18 - 30 ans	36	38	11	11	4
31 - 40 ans	30	39	11	18	2
41 - 50 ans	41	37	8	12	2
51 - 60 ans	31	47	3	15	4
plus de 60 ans	37	42	2	17	2
Mali	35	40	8	14	3

Si les maliens déplorent la situation économique d'ensemble de leur pays, ils estiment à 85% qu'une éventuelle exploitation pétrolière contribuera au développement économique et social du pays (Tableau 3.1.6.). Cet optimisme est plus largement partagé parmi les analphabètes (90%) et dans les régions de Mopti (95%) et Kayes (90%). Il est plus modéré à Bamako, chez les intellectuels et parmi les élèves et étudiants.

Tableau 3.1.6. Pensez-vous que l'exploitation du pétrole contribuera au développement du Mali (en %)

	Oui	Non
Kayes	90	10
Koulikoro	88	12
Sikasso	87	13
Ségou	89	11
Mopti	95	5
Tombouctou	80	20
Gao	74	26
Bamako	53	47
Pas scolarisé	90	10
CEP	74	26
DEF/CAP	55	45
BAC/BT	43	57
Supérieur	58	42
Employé	67	33
Indépendant	88	12
En formation	52	48
Au chômage	79	21
Retraité	78	22
18 - 30 ans	79	21
31 - 40 ans	85	15
41 - 50 ans	86	14
51 - 60 ans	83	17
plus de 60 ans	95	5
Mali	85	15

3.2. Satisfaction avec les partis politiques

Comparativement à beaucoup d'autres institutions, les partis politiques recueillent peu de suffrage de confiance des maliens. Tandis que 90% d'entre eux font confiance aux forces armées (Tableau 3.2.1.), ils ne sont que 45% pour les partis, encore loin derrière les leaders traditionnels (86%).

Tableau 3.2.1. Avez-vous confiance aux institutions suivantes (en %)

	Forces armées	Leader traditionnel	Président de la République	Assemblée nationale	Administration locale	Police	Tribunaux	Partis politiques
Kayes	83	82	74	75	71	49	50	38
Koulikoro	92	84	83	78	63	70	60	47
Sikasso	91	93	83	62	67	53	42	30
Ségou	93	84	93	86	75	70	60	52
Mopti	95	93	97	82	88	69	64	64
Tombouctou	98	100	96	95	98	84	79	81
Gao	70	82	79	68	73	62	61	42
Bamako	88	66	53	68	37	20	19	20
Mali	90	86	83	76	71	59	52	45

Au peu de confiance des citoyens aux partis politiques est associé le peu de satisfaction avec leur travail. Seulement un tiers des personnes interrogées se déclarent satisfaites avec le travail des partis, principalement à Gao (Tableau 3.2.2.). L'insatisfaction est totale chez les jeunes, à Kayes, Sikasso et Bamako.

Tableau 3.2.2. Satisfaction avec le travail des partis politiques (en %)

	Satisfait	Pas satisfait
Kayes	20	80
Koulikoro	34	66
Sikasso	20	80
Ségou	48	52
Mopti	49	51
Tombouctou	36	64
Gao	61	39
Bamako	21	79
18 - 30 ans	27	73
31 - 40 ans	34	66
41 - 50 ans	32	68
51 - 60 ans	41	59
plus de 60 ans	41	59
Mali	33	67

Interrogés sur leurs attitudes vis-à-vis d'un certain nombre de partis politiques, les maliens évitent d'afficher leur aversion pour lesdits partis. Aussi, les suffrages vont de 43% à 67% (Tableau 3.2.3.). Il est curieux qu'à

Mopti, tous les partis recueillent le plus de suffrages d'amour tandis qu'à Bamako, l'aversion pour les partis est plus ou moins générale, à la seule exception du RPM. De même, les indépendants, i.e. les répondants exerçant à leur propre compte, ont le plus d'appréciation positive vis-à-vis des partis. L'ADEMA et le BDIA sont deux partis dont l'attitude positive diminue avec la scolarisation. A l'exception de l'ADEMA, du RPM et du PARENA, l'amour pour les partis augmente avec l'âge jusqu'à 60 ans.

Tableau 3.2.3. Est-ce que vous aimez les partis politiques suivants (en %)

	ADEMA	RPM	PARENA	CNID	URD	US-RDA	BDIA	UDD
Kayes	66	38	36	33	34	27	29	27
Koulikoro	75	64	58	57	56	59	56	52
Sikasso	52	49	38	29	28	31	26	23
Ségou	75	72	63	65	60	71	52	61
Mopti	94	90	84	83	88	85	87	82
Tombouctou	75	55	50	53	62	50	48	52
Gao	50	60	26	29	38	24	29	27
Bamako	33	60	21	22	21	15	14	13
Employé	60		48	44	48	43	38	38
Indépendant	70		51	51	50	51	46	46
En formation	55		33	26	29	24	17	23
Au chômage	50		27	9	9	36	10	10
Retraité	47		31	33	36	34	33	25
Pas scolarisé	69						46	
CEP	67						39	
DEF/CAP	53						35	
BAC/BT	48						32	
Supérieur	50						18	
18 - 30 ans				37	38	39	36	33
31 - 40 ans				49	49	46	40	43
41 - 50 ans				52	51	54	51	49
51 - 60 ans				57	59	59	53	53
plus de 60 ans				53	53	55	45	45
Mali	67	61	49	48	48	48	43	43

Interrogés sur le financement des partis politiques, les maliens restent partagés entre le financement sur ressources propres et le financement mixte. Le financement sur ressources propres est privilégié à Gao (69%), Tombouctou et Bamako (54% chacune), et surtout chez les jeunes de moins de 40 ans et les urbains (Tableau 3.2.4.). Le financement mixte a l'adhésion des citoyens de Sikasso (51) et un peu Ségou (44%) ainsi que des ruraux (39%). Quant au système de financement public sur impôts, seulement 27%

des personnes interrogées y seraient favorables, avec 49% à Koulikoro pour seulement 11% à Sikasso.

Tableau 3.2.4. Quel est votre point de vue sur le financement des partis politiques (en %)

	Ressources propres	Financement mixte	Financement public sur impôts
Kayes	29	35	37
Koulikoro	15	36	49
Sikasso	38	51	11
Ségou	42	44	15
Mopti	32	41	27
Tombouctou	54	16	30
Gao	69	3	28
Bamako	54	20	26
Urbain	45	32	23
Rural	33	39	28
18 - 30 ans	42	31	27
31 - 40 ans	39	37	24
41 - 50 ans	31	44	25
51 - 60 ans	31	43	27
plus de 60 ans	33	32	35
Mali	36	37	27

Nonobstant le rejet du financement public des partis politiques sur impôts, la loi 05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques prévoit une aide financière de l'Etat à hauteur de 0.25% des recettes fiscales. De 2002 à 2007, plus de 5 milliards de francs cfa ont été répartis entre les partis politiques (Tableau 3.2.5.).

Tableau 3.2.5. Aide publique aux partis politiques (millions fcfa)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Montant total dont	546	694	804	905	1 000	1 106	5 055
✓ ADEMA	225	284	333	254	315	222	1 633
✓ RPM			108	160	238	50	556
✓ CNID	23	29	33	49	62	31	227
✓ PARENA	30	37	44	28	34	20	193

Sources: Sékou Tamboura (2007), L'Aube du 29 novembre
La Nouvelle République n° 052 du 21 février 2008.

3.3. Participation aux partis politiques

La participation des citoyens à la vie des partis politiques peut être mesurée par l'adhésion auxdits partis et la participation effective à des activités partisans. Les personnes interrogées se déclarent à 57% être proches d'un parti politique contre 43% qui ne le sont pas (Tableau 3.3.1.). C'est tout l'inverse à Bamako et Koulikoro. Les plus proches sont les adultes jusqu'à 60 ans, principalement dans les régions de Gao (81%) et Tombouctou (80%).

Tableau 3.3.1. Vous sentez-vous proche d'un parti politiques (en %)

	Oui	Non
Kayes	54	46
Koulikoro	43	57
Sikasso	44	56
Ségou	69	31
Mopti	74	26
Tombouctou	80	20
Gao	81	19
Bamako	43	57
18 - 30 ans	52	48
31 - 40 ans	57	43
41 - 50 ans	63	37
51 - 60 ans	67	33
plus de 60 ans	50	50
Mali	57	43

Parmi ceux qui se déclarent proches d'un parti politique, les suffrages vont d'abord à l'ADEMA (24%), au RPM (9%) et à l'URD (4%). Le premier recrute davantage à Tombouctou et Mopti (43% et 39%) et le second à Gao et Bamako (28% et 17%). Ces préférences baissent avec le niveau d'éducation pour l'ADEMA alors qu'elles augmentent pour le RPM (Tableau 3.3.2.).

Tableau 3.3.2. De quel parti politique êtes-vous proche (en %)

	Aucun parti	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	US-RDA	Autres
Kayes	46	29	4	7	3	3	1	7
Koulikoro	57	17	5	1	7	3	1	9
Sikasso	56	20	5	1	2	2		14
Ségou	31	25	12	2	3	3	2	22
Mopti	27	39	12	6	1	1	1	13
Tombouctou	20	43	6	13				18
Gao	19	11	28	3				39
Bamako	57	7	17	1	1	4	3	10
Urbain	49	12	14	2	2	3	1	17
Rural	41	28	8	4	3	2	1	13
Pas scolarisé	44	26	7	3	2	2	1	15
CEP	37	19	16	3	3	2		20
DEF/CAP	29	16	22	5	4	4	2	18
BAC/BT	43	7	17	7	3	3	3	17
Supérieur	47	11	21		5	5		11
Mali	43	24	9	4	3	2	1	14

Parmi ceux qui se sentent proches d'un quelconque parti politique, 46% s'en déclarent membres, avec une légère dominance des 51 – 60 ans (Tableau 3.3.3.). Les non adhérents (54%) se recrutent dans les classes d'âge extrême, particulièrement à Bamako et Koulikoro. Les régions peu peuplées de Gao et Tombouctou enregistrent les plus forts taux d'adhésion.

Tableau 3.3.3. Etes-vous membre d'un parti politique (en %)

	Oui	Non
Kayes	38	62
Koulikoro	31	69
Sikasso	34	66
Ségou	68	32
Mopti	52	48
Tombouctou	74	26
Gao	75	25
Bamako	31	69
18 - 30 ans	42	58
31 - 40 ans	46	54
41 - 50 ans	49	51
51 - 60 ans	57	43
plus de 60 ans	38	62
Mali	46	54

Même lorsqu'ils se déclarent membres d'un parti, les maliens ne sont pas toujours capables de donner le nom dudit parti. Ils ont 57% à n'être membres d'aucun parti (Tableau 3.3.4.). Les 43% qui en sont membres le sont en faveur de l'ADEMA (18%), du RPM (7%), de l'URD (3%), du PARENA et du CNID (2% chacun) et de l'US-RDA (1%). L'ADEMA recrute plu facilement en milieu rural qu'en milieu urbain, quelque peu à l'opposé du RPM.

Tableau 3.3.4. Vous êtes membre de quel parti (en %)

	Aucun Parti	ADEMA	RPM	URD	CNID	PARENA	US-RDA	Autres
Kayes	63	17	3	6	3	3	1	4
Koulikoro	69	12	3	1	4	4	1	6
Sikasso	68	16	4	1	1	2	1	7
Ségou	32	26	11	3	3	3	2	20
Mopti	59	19	9	5	1	1	1	5
Tombouctou	28	43	6	7				16
Gao	25	11	25	3				36
Bamako	71	7	11			3	2	6
Urbain	59	10	11	1	1	3	1	14
Rural	56	21	6	4	2	2	1	8
Mali	57	18	7	3	2	2	1	10

En dehors des partis politiques, les maliens militent (Tableau 3.3.5.) dans des regroupements religieux (46%), dans des associations paysannes (44%), dans des associations communautaires (35%) ou dans des groupements féminins (34%). L'adhésion dans les trois premières organisations augmente avec l'âge. Le militantisme dans les associations professionnelles et dans les syndicats est à 15% respectivement 7%. Si les organisations féminines dressent plus de foule peu scolarisée, les groupes de sport/loisir sont le fait de gens avec un plus haut niveau d'éducation.

Tableau 3.3.5. Etes-vous membres des organisations suivantes (en %)

	Groupe religieux	Association paysanne	Association communautaire	Association de femmes	Protection de l'environnement	Association des parents	Loisir / sport	Groupement professionnel	Syndicat	Droits de l'homme
Kayes	38	31	21	35	10	15	13	7	6	1
Koulikoro	54	43	45	32	24	10	15	8	4	6
Sikasso	35	52	40	33	15	24	13	11	11	2
Ségou	68	72	47	44	40	17	22	31	11	12
Mopti	49	56	50	44	30	31	18	19	4	1
Tombouctou	48	15	11	9	2	22	6	7	2	2
Gao	33	22	11	8	3	28	14	14		3
Bamako	31	7	13	26	10	8	25	13	7	2
18 - 30 ans	33	31	30		13				5	
31 - 40 ans	43	44	30		17				6	
41 - 50 ans	50	47	37		22				10	
51 - 60 ans	53	54	42		29				10	
plus de 60 ans	69	54	46		34				4	
Pas scolarisé				36			12			
CEP				38			30			
DEF/CAP				15			35			
BAC/BT				17			40			
Supérieur				16			53			
Employé						26		22	23	
Indépendant						18		15	6	
En formation						2		7	2	
Au chômage						7			7	
Retraité						43		3	6	
Mali	46	44	35	34	21	19	17	15	7	4

Les Maliens participent plus aux organismes communautaires et confessionnels qu'aux institutions de représentativité démocratique tels que les syndicats, associations de défense des droits de l'homme et groupements professionnels. Cette prédisposition induit un relatif manque de liberté individuelle et une faible vitalité des institutions démocratiques.

Au niveau des partis, les citoyens participent aux réunions portant sur l'élection des dirigeants (26%), la discussion du programme du parti (23%), les enjeux politiques (21%) et les réunions annuelles à différents échelons territoriaux (48%). La participation aux réunions annuelles diminue au fur et à mesure qu'augmente l'échelon territorial (Tableau 3.3.6.).

Tableau 3.3.6. A quel type de réunion partisane avez-vous participé (en %)

	Election de dirigeants	Discussion du programme	Enjeux politiques	Réunion communale	Réunion locale	Réunion régionale	Réunion nationale
Kayes	12	10	9	3	6	3	11
Koulikoro	19	22	20	17	13	4	3
Sikasso	22	20	17	20	12	4	2
Ségou	43	33	29	38	46	6	13
Mopti	47	39	37	29	36	10	3
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0
Gao	14	14	14	14	11	8	3
Bamako	18	18	17	7	4		3
18 - 30 ans	21	20	18	14	12	3	10
31 - 40 ans	22	20	17	18	18	4	2
41 - 50 ans	29	24	24	21	22	4	
51 - 60 ans	39	34	30	34	33	10	
plus de 60 ans	24	19	19	20	19	6	
Mali	26	23	21	20	19	5	4

Comparativement aux activités en faveur des partis politiques, les maliens posent beaucoup d'autres actes civiques en dehors des partis. Ainsi, 58% déclarent avoir participé à une réunion communautaire contre 35% à une campagne électorale (Tableau 3.3.7.). Très peu de citoyens signeraient une pétition (13%) ou écriraient à un journal (6%) et curieusement cela ne dépend ni du niveau d'éducation ni du milieu. La réunion communautaire est partout privilégiée sauf à Kayes (35%) et Bamako (46%). L'agitation pour une

campagne électorale est plus forte à Mopti (51%) que partout ailleurs. Ségou se singularise par le fait de s'unir à d'autres citoyens pour soulever un problème.

Tableau 3.3.7. Au cours des 5 dernières années, vous est-il jamais arrivé, de (en %)

	Assister une réunion communautaire	Assister à une campagne électorale	Assister à une manifestation	S'unir à d'autres pour soulever un problème	Travailler pour un candidat politique	Signer une pétition	Ecrire à un journal
Kayes	35	16	5	6	16	2	
Koulikoro	59	48	64	42	25	24	2
Sikasso	51	24	7	15	22	2	2
Ségou	62	34	78	70	27	43	29
Mopti	90	51	22	21	46	1	1
Tombouctou	63	30	7	6	24	4	2
Gao	72	36	17	8	28		3
Bamako	46	36	21	29	38	6	
Mali	58	35	32	29	28	13	6

Au total, les maliens privilégient les formes conventionnelles de participation citoyenne aux formes non conventionnelles. D'où leur préférence pour des assemblées communautaires au détriment des manifestations et autres formes d'expression de son mécontentement.

4. De la légitimité des partis politiques

Face à l'insatisfaction des citoyens vis-à-vis des partis politiques ou leur peu de confiance en ces organisations, il y a lieu de s'interroger sur les facteurs qui permettront de renforcer la légitimité des partis si tant est que ceux-ci participent de l'enracinement et du renforcement de la démocratie au Mali. Pour ce faire, il sera construit à partir des données de l'enquête un indice de légitimité des partis. Une fois construit, les déterminants de cet indice seront identifiés en vue d'asseoir les éléments d'une stratégie de renforcement de la légitimité des partis.

4.1. Construction d'un indice de légitimité

Au lieu de mesurer le seul sentiment de rejet ou non des partis politiques, il est plus judicieux de chercher à mesurer ce sentiment à l'aide d'un ensemble de facteurs traduisant chacun une partie de la légitimation des partis dans l'opinion publique. Ces facteurs individuels sont ensuite combinés en un seul indice global sensé rendre compte de la perception populaire vis-à-vis des partis politiques. Ce sont:

1. la confiance aux partis politiques
2. la satisfaction avec la politique d'un parti
3. le fait de se sentir proche d'un quelconque parti politique
4. le vote pour un parti politique versus l'abstention ou le vote pour un indépendant
5. l'adhésion à un parti politique
6. le fait de travailler pour un parti politique
7. le rôle des partis politiques dans la résolution des problèmes en démocratie
8. l'utilité sociale des partis politiques en terme de servir les intérêts de la population
9. le droit des partis au financement public sur recettes fiscales
10. l'influence intrinsèque des partis politiques comparativement aux autres institutions du pays.

Chacun de ces facteurs est noté 0 ou 1 selon la perception du répondant. Ainsi, si le répondant déclare avoir confiance aux partis politiques, le facteur de confiance sera noté 1 et 0 si au contraire le répondant déclare n'avoir pas

confiance aux partis. Il en est ainsi de tous les 10 facteurs. En faisant la somme de toutes les notes, le total doit varier entre 0 et 10. Sur notre échantillon de 1'026 répondants, aucun de ces répondants n'a donné la note 10, aussi les notes totales ont-elles varié de 0 à 9. Les 19 répondants qui ont noté 0 ont donc donné 0 point à tous les facteurs de légitimité des partis (Tableau 4.1.1.).

Tableau 4.1.1. Indice de légitimité des partis politiques

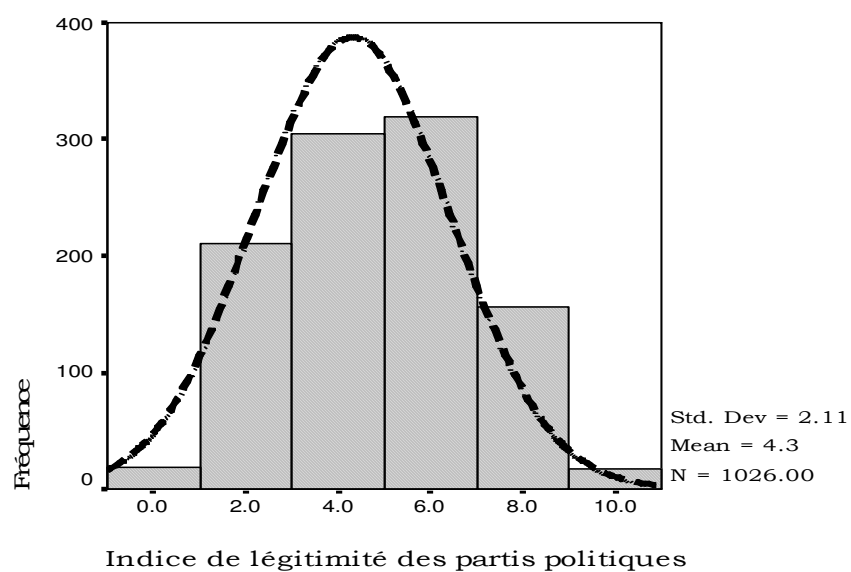
Note	Nombre de répondants		
	Effectif	Fréquence	Fréquence cumulée
0	19	2%	2%
1	94	9%	11%
2	117	11%	22%
3	144	14%	36%
4	160	16%	52%
5	182	18%	70%
6	137	13%	83%
7	108	10%	93%
8	48	5%	98%
9	17	2%	100%
Total	1 026	100%	

Au regard de la dernière colonne du tableau, plus de la moitié des répondants donnent au maximum 4 sur 10 donc au-dessous de la moyenne. En établissant les différentes statistiques de l'indice, on s'aperçoit que la valeur (moyenne ou médiane) de l'indice tourne autour de 4. Par région, cela varie de 3 à 5 pour la moyenne et de 3 à 6 pour la médiane (Tableau 4.1.2.). La légitimité des partis est un peu plus grande à Mopti et Tombouctou et quelque peu à Ségou. Elle reste très faible à Bamako et Sikasso.

Tableau 4.1.2. Note de l'indice de légitimité des partis par région

	Note moyenne	Note médiane
Kayes	3.77	4
Koulikoro	4.13	4
Sikasso	3.63	3
Ségou	4.88	5
Mopti	5.48	6
Tombouctou	5.06	5
Gao	4.75	5
Bamako	3.38	3
Mali	4.31	4

La représentation sous forme d'histogramme de l'indice de légitimité est une courbe normale rendant applicables les statistiques (e.g. moyenne et médiane) de l'échantillon à l'ensemble de la population.



4.2. Déterminants de l'indice de légitimité

Après construction de l'indice, il faut ensuite rechercher les facteurs explicatifs dudit indice à l'aide d'une régression linéaire multivariée sur SPSS. Les facteurs en question ont été regroupés en 3 catégories, à savoir:

- ⌘ facteurs d'attitude face aux partis politiques, à la société civile, à la démocratie et aux leaders traditionnels
- ⌘ facteurs sociodémographiques dont les plus importants sont le sexe, l'âge, l'occupation, l'éducation et les conditions de vie des ménages
- ⌘ autres facteurs dont le statut de chef de ménage, l'ethnicité ou la conscience de classe.

La régression sur l'ensemble des facteurs de ces trois catégories permet d'obtenir (Tableau 4.2.1):

- ⌘ le coefficient de corrélation multiple R entre l'indice et tous les facteurs explicatifs réunis, ce coefficient variant entre -1 et +1 selon que la corrélation est négative ou positive et nulle en cas d'absence de corrélation
- ⌘ la probabilité d'absence de lien entre l'indice et les facteurs explicatifs ici pris en compte, probabilité ici nulle indiquant qu'il existe bel et bien une relation entre l'indice et ses principaux déterminants
- ⌘ les coefficients de régression linéaire B de l'indice sur chacun des facteurs explicatifs
- ⌘ les coefficients partiels de régression Bêta de l'indice sur chaque facteur explicatif compte non tenu de l'influence des autres facteurs
- ⌘ la probabilité que les coefficients de régression soient nuls, ainsi pour toute valeur inférieure ou égale à 0.050 le coefficient correspondant peut être considéré comme non nul.

Tableau 4.2.1. Estimation multivariée de la légitimité des partis politiques

	Coefficient de corrélation		Probabilité
	R = 0.404		Prob (R=0) = 0.000
	B	Bêta	Prob.
Facteurs d'attitude			
Confiance aux leaders traditionnels	.382	.069	.023
Evaluation du niveau de démocratie	.383	.091	.002
Adhésion à une organisation de la société civile	.752	.125	.000
Importance du programme d'un parti	.879	.197	.000
...			
Facteurs sociodémographiques			
Sexe	.104	.025	.487
Age	-.255	-.060	.063
Statut d'employé	.408	.050	.184
Capital versus travail	.475	.083	.040
Education	.449	.084	.017
Conditions de vie du ménage	.502	.119	.000
...			
Autres facteurs			
Chef de ménage	-.103	-.023	.532
Attachement ethnique	.560	.127	.009
Religion	.708	.087	.003
Conscience de classe	.317	.052	.202
Communauté religieuse	.619	.144	.003
Urbanité	-.135	-.028	.451
Bamako	-.544	-.079	.033
...			
Constante	.927		.042

Les résultats de l'estimation montrent que l'indice de légitimité des partis est significativement déterminé par les facteurs explicatifs retenus (Prob = 0). L'indice reste significativement et positivement corrélé à tous les facteurs d'attitude pris individuellement, chacun de leur coefficient de régression ayant une probabilité, d'être nul, inférieure à 5%. Quant aux facteurs sociodémographiques, l'indice ne dépend significativement ni du sexe, ni de l'âge ou encore du statut d'employé. Par contre, il est significativement expliqué par les conditions de vie des ménages, le niveau d'éducation et le facteur "capital versus travail" i.e. le fait de travailler à son propre compte au lieu de travailler pour autrui. Parmi les autres facteurs explicatifs, l'indice ne dépend ni du statut

de chef de ménage, ni de la conscience de classe économique ni de l'urbanité. Il dépend plutôt de la religion, du sentiment d'appartenance à une communauté religieuse, de l'attachement ethnique et du fait de résider à Bamako. La légitimité des partis politiques leur est plus déniée à Bamako que dans les autres régions du pays.

4.3. Renforcement de la légitimité des partis politiques

Les résultats de l'estimation montrent que l'indice de légitimité des partis politiques dépend de:

- ⌘ la prise en compte des attentes des populations dans les programmes des partis
- ⌘ la vitalité des organisations de la société civile, lesquelles organisations induisent une plus grande citoyenneté chez les individus
- ⌘ la capacité des pouvoirs issus de la compétition des partis à améliorer les conditions de vie des ménages
- ⌘ l'adéquation entre le fonctionnement de la démocratie et l'idéal démocratique
- ⌘ la religion et l'identification à une communauté religieuse
- ⌘ le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique
- ⌘ le niveau d'éducation
- ⌘ la confiance aux leaders traditionnels
- ⌘ le fait de résider ailleurs qu'à Bamako, Bamako induisant une appréciation négative des partis
- ⌘ la promotion du capital i.e. de l'investissement productif en vue du développement économique et social du pays.

En effet, vu l'importance des programmes des partis pour le choix des électeurs, il importe que lesdits programmes soient les plus proches possibles des aspirations des citoyens. A ce titre, les partis doivent être constamment à la recherche des attentes des populations et s'efforcer de les traduire en politique de développement du pays et d'épanouissement des populations. D'où l'importance des sondages d'opinion et l'analyse approfondie des perceptions qui en résultent pour l'élaboration des programmes des partis.

La revitalisation des organisations de la société civile est aujourd'hui compromise du fait que les maliens sont davantage tournés vers les organisations de type communautaire plutôt que vers des organisations démocratiques, toute chose rendant difficile d'induire chez eux plus de citoyenneté en vue du renforcement de la démocratie. Pire, les crises actuelles des organismes de la société civile sont de nature à éloigner davantage les maliens des partis politiques, les deux types d'organismes étant complémentaires plutôt qu'antagonistes.

Quant à la satisfaction avec ses propres conditions de vie, elle assoit chez le citoyen la légitimité de tout pouvoir. L'incapacité des pouvoirs publics à améliorer les conditions de vie des ménages est de nature à saper l'assise sociale des partis politiques en tant que candidats naturels à l'exercice du pouvoir dont les limites sont déjà perceptibles. Les partis amenuisent leur légitimité lorsqu'ils cherchent à justifier les faibles performances du gouvernement à satisfaire les besoins des populations au lieu de les dénoncer et de proposer des alternatives crédibles.

Cette légitimité des partis dépend aussi de la perception des citoyens que le pays lui-même est ou non une démocratie. Il faut d'abord que le pays soit une démocratie pour que les partis politiques aient une réelle assise sociale. En d'autres termes, ce n'est pas la seule existence d'une multitude de partis politiques qui fait du Mali une véritable démocratie, mais surtout que les principes démocratiques soient bien observés dans la pratique pour que les partis aient un intérêt quelconque aux yeux des citoyens. A ce niveau, le rôle des partis serait de dénoncer toutes les entraves au fonctionnement effectif de la démocratie et d'amener les pouvoirs publics à respecter les principes démocratiques.

Concernant l'appartenance à un groupe donné, il est heureux de constater que les identités de groupes du genre religieux ou ethnique ne sont pas contraires à la légitimation des partis. Au contraire, l'appartenance à ces différents groupes peut être favorable aux partis politiques pourvu que ces derniers partagent un certain nombre de valeurs importantes aux yeux des membres de ces groupes. Il en est de même en ce qui concerne la confiance aux leaders traditionnels.

L'éducation est également apparue comme un déterminant positif de la légitimité des partis en ce sens que les analphabètes sont moins enclins à adhérer aux idéaux des partis que les intellectuels. Il n'est dès lors pas étonnant que l'incapacité actuelle du système éducatif malien à donner l'instruction à tous les enfants du pays sape la légitimité des partis politiques. L'éducation induit la citoyenneté sans laquelle point de salut pour les partis. Cette éducation ne doit pas être assimilée à l'éducation civique à la citoyenneté que dispenseraient les partis et autres organismes de la société civile en dehors du système éducatif classique.

Les résidents de Bamako sont beaucoup plus critiques à l'égard des partis politiques que les autres citoyens. Cela tient au fait qu'à Bamako l'on est très insatisfait de ses conditions de vie et que le niveau d'éducation y est beaucoup plus élevé. Du coup, les partis se servent beaucoup plus de la ruralité et de l'analphabétisme des citoyens pour asseoir leur légitimité, toute chose qui fragilise à terme la démocratie.

Un dernier facteur important, et non des moindres, de légitimation des partis politiques est la promotion du capital versus celle du travail. En d'autres termes, l'investissement productif est plus favorable au renforcement de la légitimité des partis que la seule promotion de l'emploi salarié. En effet, sans un minimum de développement économique du pays, l'enracinement de la démocratie est difficile et partant l'adhésion des citoyens aux partis politiques. Les programmes des partis doivent indiquer clairement les voies et moyens pour accélérer ce développement.

Conclusions

Les maliens restent fortement attachés à la démocratie, encore plus d'ailleurs en milieu rural qu'en milieu urbain où s'est installé un certain ras-le-bol par rapport à l'incantation de la démocratie depuis mars 1991 au Mali. Majoritairement, ils assimilent la démocratie à la nécessité de la compétition entre au moins deux partis politiques, compétition à ne pas assimiler avec la seule existence de plusieurs partis politiques.

Malheureusement, le fort taux d'abstention jusqu'ici observé non seulement trahit l'échec des partis mais aussi une certaine absence de motivation chez le malien qui n'a plus le sentiment que l'acte de voter ait un quelconque impact sur le résultat du choix encore moins sur les actions publiques futures. Dans ce contexte, les partis politiques risquent d'apparaître non pas comme émanations des populations mais plutôt comme appendices du pouvoir d'Etat avec en prime la rupture du lien entre le peuple et le pouvoir.

Il n'est donc pas étonnant que comparativement à beaucoup d'autres institutions, les partis politiques recueillent peu de suffrage de confiance des maliens, se plaçant loin derrière les forces armées, les leaders traditionnels, le Président de la République, la police ou encore les tribunaux. De même, trois maliens sur quatre se déclarent insatisfaits du travail des partis, en particulier chez les jeunes et dans les régions de Kayes, Sikasso et Bamako.

L'analyse de l'indice de légitimité des partis politiques montre toute l'importance des programmes de ces partis pour le choix des électeurs, programmes devant être les plus proches possibles des aspirations des citoyens. Elle montre également que l'observation des principes démocratiques dans l'exercice du pouvoir est nécessaire pour que les partis aient un intérêt quelconque aux yeux des citoyens. A ce niveau, le rôle des partis serait de dénoncer toutes les entraves au fonctionnement effectif de la démocratie et d'amener les pouvoirs publics à respecter les principes démocratiques. Cela participerait du renforcement des assises sociales des partis politiques.

L'incapacité des pouvoirs publics à améliorer les conditions de vie des ménages est de nature à saper l'assise sociale des partis politiques en tant que candidats naturels à l'exercice du pouvoir dont les limites sont déjà perceptibles. En outre,

les partis amenuisent leur légitimité lorsqu'ils cherchent à justifier les faibles performances du gouvernement à satisfaire les besoins des populations au lieu de les dénoncer et de proposer des alternatives crédibles. En tout cas, l'étude montre que l'amélioration des conditions de vie des ménages conditionne chez le citoyen la légitimité de tout pouvoir.

La promotion du capital versus celle du travail est apparue comme étant un facteur déterminant de la légitimité des partis politiques. En effet, sans un minimum de développement économique du pays, l'enracinement de la démocratie est difficile et partant l'adhésion des citoyens aux partis politiques. Les programmes des partis doivent indiquer clairement les voies et moyens pour accélérer ce développement.

Pour renforcer la légitimité des partis, il ressort également de l'étude qu'une attention particulière doit être accordée à l'éducation afin d'induire chez les maliens la citoyenneté sans laquelle il n'y a pas de salut pour les partis. Il est enfin heureux que les identités de groupes du genre religieux ou ethnique ne soient pas contraires à la légitimation des partis. Au contraire, l'appartenance à ces différents groupes peut être favorable aux partis politiques pourvu que ces derniers partagent un certain nombre de valeurs importantes aux yeux des membres de ces groupes.

Références bibliographiques

Lahouari Addi (2005): Les partis politique en Algérie, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, CNRS Aix-en-Provence

El Khazzar Aziz (2004): Gouvernance et approche territoriale – Pour une nouvelle stratégie de développement, Séminaire conjoint CAFRAD/OFPA sur la clarification des missions de l'Etat, de la société civile et du secteur privé dans la gouvernance économique et la lutte contre la pauvreté en Afrique, Tanger, 24-27 mai

Sadou Bocoum (2007): Financement public des partis politiques – Un vrai gâchis, Soir de Bamako, 9 août

Mamadou Dabo (2008): Répartition de l'aide aux partis politiques – La honte bue pour l'Adema et le Rpm, Zénith Balé, 28 janvier

Soumaïla T. Diarra, Nouhoum Dicko, Boukary Dao (2008): Financement des partis politiques – Le FDR prépare la riposte, Le Républicain, 28 janvier

Christine Fiffart, Bruno Ventelou (2002): Le secteur de santé – Eclairage sur les mesures techniques, Lettre de l'OFCE, n° 218, 22 mars

Nicolas Larnaudie (2002): Partis politiques et démocratie, Philosophie/politique, Revue permanente, juin

Vincent Lemieux (1969): Notes de recherche – Les partis politiques dans la région de Québec, Recherches sociographiques, vol. 10 n° 1, janvier – avril, pp. 97 – 1001

Karl Richard Luther, Ferdinand Müller Rommel (2002): Political parties in the New Europe – Political and analytical challenges, Revue française de science politique, Comptes rendus

I. Maïga (2008): Aide publique aux partis politiques – L'exception sauve les mauvais gestionnaires, L'Aube, 28 janvier

Nouvelle République (2008): Ce que chaque parti a empêché, n° 052 du 21 février

République du Mali (2005): Loi 05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques

José Saramago (2004): Que reste-t-il de la démocratie, *Le monde diplomatique*, août 2004, p.20

Chahana Takiou (2008): Distribution de l'argent public à des partis politiques non méritants – ATT en porte-à-faux avec la Charte des partis politiques, pour la deuxième fois, *L'Indépendant*, 28 janvier

Sékou Tamboura (2007): Financement public des partis politiques – Les nouveaux milliardaires, *L'Aube* du 29 novembre

Tiémoko Traoré (2008): Financement public – Pourquoi certains partis ont été recalés?, *Le Pouce*, 29 janvier